



Pour la réussite des entreprises et des communautés

Le 9 mars 2023

Pour les employeurs : Subventions salariales pour embaucher des étudiants cet été

Deux programmes de subventions salariales acceptent maintenant les demandes.

Les employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard qui embauchent des étudiants pendant l'été peuvent bénéficier de subventions salariales offertes dans le cadre de deux programmes distincts d'emploi des étudiants :

Programme emplois-jeunesse – Par l'intermédiaire de l'Agence de développement de l'emploi, ce programme appuie les étudiants âgés de 15 à 29 ans qui travaillent de 8 à 12 semaines pendant l'été. Les étudiants doivent poursuivre leurs études à l'automne. La priorité sera accordée aux possibilités d'emploi qui font la promotion du développement économique communautaire.

Programme pour étudiants postsecondaires – Par l'intermédiaire de [Compétences Î.-P.-É.](#), ce programme appuie les étudiants à temps plein de niveau postsecondaire qui travaillent de 12 à 18 semaines pendant l'été. On accordera la priorité aux employeurs qui offrent une possibilité pertinente d'apprentissage par l'expérience liée au domaine d'études de l'étudiant.

Pour plus de renseignements ou pour présenter une demande en ligne, cliquez [ICI](#). **La date limite de présentation des demandes est le 15 avril 2023.**

Subventions pour l'infrastructure de plage de Tourisme Î.-P.-É.

[Tourisme Î.-P.-É.](#) fournit des subventions d'un maximum de 5 000 \$ à utiliser pour l'amélioration de l'infrastructure publique des plages à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette subvention fournit une contribution visant à améliorer l'expérience utilisateur sur les plages le long du magnifique littoral de l'Île-du-Prince-Édouard. Présentez une demande [ICI](#) au plus tard le 15 mars 2023.

Fonds culturel acadien et francophone

Votre organisme sans but lucratif peut être admissible à une aide financière afin de concevoir ou de promouvoir un projet à caractère culturel novateur en vue d'attirer des résidents/visiteurs francophones (p. ex., un service, un festival ou une expérience culturelle). Les demandes concernant le [Fonds culturel acadien et francophone](#) seront acceptées jusqu'au 12 avril 2023 à 16 h.

Séances de formation à venir dans les centres d'action ruraux

14 mars – [Croissance et expansion : comment développer au mieux votre entreprise](#) – En ligne

21 mars – [Formation aux premiers secours et à la RCP de la Croix-Rouge](#) – Alberton

21 mars – [Vos chiffres, votre histoire](#) – En ligne

24 mars – [Gestion de risques et besoins d'assurance pour les organismes sans but lucratif](#) – En ligne

Emma Gamble, Montague

emma.gamble@cbdc.ca

902.838.4030

Barb MacDonald, Alberton

barb.macdonald@cbdc.ca

902.853.3616

Josée Ouellette, Wellington

josee@rdeeipe.org

902.854.3439